Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ECOLE VAUDOISE

Début du processus d'orientation pour les élèves de 6ème

Au cours du mois de février, les parents et les enseignants des 6300 élèves de 6ème année ont amorcé le processus qui aboutira à l'orientation en juillet prochain. Ces quelques mois seront mis à profit pour examiner avec les parents l'ensemble des compétences de chaque élève en regard des exigences de chacune des trois voies secondaires offertes dès la 7ème année.

Parmi les nouveautés, les élèves de 6ème ne sont plus orientés sur la base de moyennes-seuils et leurs parents sont associés au processus de décision. La décision d'orientation repose sur un ensemble d'informations organisées selon 4 domaines de référence :

le degré de maîtrise des objectifs du programme;

les progrès réalisés au cours du cycle, en particulier au cours de sa seconde année;

la capacité à s'adapter à de nouvelles matières et conditions d'apprentissage;

l'attitude face aux différentes disciplines et au travail scolaire en général.

Ces informations serviront de base aux enseignants et aux parents pour aboutir à une position consensuelle quant à l'orientation de chaque élève. S'il y a des cas où aucun consensus n'apparaît, la conférence des maîtres de l'établissement tranchera. L'an dernier, dans les 12 établissements explorateurs, les divergences prolongées ont été rares : les conférences des maîtres n'avaient dû trancher que dans 1,8% des cas. Ce pourcentage traduit une évolution des relations parents-école. "Davantage de confiance" et une "plus grande implication des parents" sont les expressions clés de ce nouveau climat.

Pour leur information, les parents concernés ont reçu un premier courrier au début de l'année scolaire, puis un second document plus étoffé en janvier. Ils ont aussi été invités à des réunions où ils ont pu et pourront encore s'exprimer et poser toute question utile. Un document de réflexion a également été proposé aux élèves, afin qu'ils puissent mieux prendre part à cette étape dans leur parcours scolaire. Quant aux enseignants, chacun a bénéficié d'une information de base sous forme écrite et sous forme orale. Une formation à l'entretien avec les parents a par ailleurs été offerte à tous les maîtres de classe de 6ème.

Les équipes d'enseignants ont adressé à chaque famille concernée une première estimation pour l'orientation de son enfant. Cette première annonce peut ne pas correspondre aux attentes de la famille,mais son objectif n'est que de lancer le processus de réflexion. Au cours des mois qui suivront, la collaboration entre enseignants et parents, avec l'aide possible des conseillers en orientation, conduira les uns et les autres à mieux comprendre leurs positions respectives. Ils pourront ainsi construire la décision qui devrait permettre à l'élève de poursuivre sa scolarité dans le contexte le plus favorable possible.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 février 2000

Jean-François Durussel, chef du Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire, 021/ 316 32 00 Cyril Petitpierre, répondant cantonal pour le cycle de transition, 021 / 316 32 26
Les documents peuvent être obtenus au 021/316 32 26

Seneps
Doc pour les parents
Orientation 6e